

Praticiens

Lors d'une téléconsultation, le patient n'a pas effectué son règlement ?

Dans le cadre du secret médical, nous n'avons pas accès aux consultations que vous effectuez. Cependant MaQuestionMedicale a décidé de verrouiller les documents tant que le réglément de la Téléconsultation par le patient n'a pas été réalisé ou qu'un tiers payant coté médecin n'a pas été généré .

Référence ID de l'article : #1044

Auteur : support

Dernière mise à jour : 2023-04-20 17:49